

Initiatives Communauté de communes Treffort en Revermont

La Com'com EN CHIFFRES

- Membres : 12 communes
- Population : 8 950 hab
- Collecte OM : 1 fois/seb.
- Déchèteries : 2
- Tri : apport volontaire
- Points d'apport volontaire : 31 (108 colonnes)
- Production d'OM : 163 kg/an/habitant
- Tri sélectif : 67kg/an/habitant

Agissons ensemble

Un ambassadeur... durable
Depuis plusieurs années, un ambassadeur du tri menait l'état des actions de sensibilisation auprès des habitants. Mais les effets de son action étaient limités. Impossible notamment de toucher les écoles. La création d'un poste permanent d'ambassadeur de prévention vient résoudre cet écueil.

A chacun-e son bac
L'usage des bacs collectifs va progressivement être remis en cause. Pourquoi ? Les bacs individuels sont souvent mieux respectés et donc plus propres. Ils permettent également de savoir qui jette quoi...

Du verre, encore du verre
Toujours très présent dans nos poubelles, le verre fait partie des déchets (avec les toxiques) à proscrire, en vue de la mise en service d'OVade. Ces "erreurs" de tri coûtent cher à la collectivité et donc aux citoyens. Le verre, c'est simple à trier et c'est recyclable à l'infini. Faisons un effort !

Prévention des déchets, une mission au long cours

Sandrine Cloarec a été recrutée comme ambassadrice de prévention en février dernier. Après quelques semaines de "reconnaissance", elle a déjà imaginé plusieurs actions possibles, en lien avec le vice-président délégué à l'environnement Paul Monnet. Les premières se concrétiseront d'ici l'automne.

• Sensibilisation et mutualisation pour les associations

De nombreux individus trient à la maison mais en réunion ou lors des manifestations, les bonnes habitudes se perdent. Pour mettre un terme à cela, la communauté de communes va engager une dynamique de tri et de prévention des déchets en milieu associatif. Création d'affichettes, information des bénévoles, mise à disposition de poubelles de tri, achat groupé de vaisselle compostable, subventions sous condition de tri : plusieurs propositions sont avancées.

• Réduire les déchets professionnels

Depuis quelques semaines, Sandrine Cloarec et Paul Monnet ont entrepris de rencontrer tous les professionnels du territoire, gros producteurs de déchets, pour tenter de trouver avec eux des alternatives au dépôt en déchèterie communautaire : procédures spécifiques, filières spécialisées, dépôt à La Tienne, etc.



"...engager une dynamique de tri en milieu associatif"

"Sensibiliser les enfants pour en faire des éco-consommateurs..."



Sandrine Cloarec
Ambassadrice de prévention

Sandrine Cloarec, 25 ans, est originaire de Normandie. Elle a été recrutée à temps plein au sein du service environnement Titulaire d'une licence professionnelle de rudiologie (étude des déchets) et après une première expérience en collectivité, la jeune femme arrive dans l'Ain très motivée.

• La tournée des écoles

L'idée est ici double : sensibiliser les enfants (et leurs parents) pour en faire des éco-consommateurs ; instaurer le tri dans les écoles et sensibiliser les personnels (enseignants, entretien, cantines) à la prévention des déchets. Un programme d'envergure à mener sur plusieurs années !

• Communauté de communes recherche foyers témoins...

C'est un projet ambitieux mais qui, à terme, devrait porter ses fruits. D'ici la fin d'année, la communauté de communes lancera un appel au volontariat pour trouver sur son territoire une quarantaine de familles témoins. Ces familles, en comptabilisant leurs déchets, en modifiant leurs comportements par rapport aux conseils donnés, en devenant des relais d'information auprès des habitants, seront les acteurs de la dynamique engagée par la collectivité contre la production des déchets. De véritables ambassadrices, elles aussi.



Tableau du tri sur 10 ans

La communauté de communes de Treffort a mis en place un tableau comparatif des poids et des coûts de traitement.

- Coût de traitement d'une tonne d'OM
I en 2000 : 128,89€ I en 2009 : 213,24€
 - Coût de traitement d'une tonne d'emballages
I en 2000 : 29,42€ I en 2009 : 83,43€
- une même tendance... à augmenter fortement.



Les +

Des réunions de proximité

En 2008 et 2009, la communauté de communes a organisé une réunion publique dans chacune des 12 communes. L'objectif était de décomplexer les usagers par rapport au tri. Beaucoup de personnes ont pu ainsi être sensibilisées à cette question.

Un "stop-pub"

Ces derniers mois, un autocollant "stop-pub" a été distribué à tous les foyers, en même temps que le journal communautaire. Une action qui a un réel intérêt puisqu'on estime à 15kg/an/hab. la quantité de papiers et journaux ainsi économisés.

Je, tu, nous compostons

La communauté de communes incite ses habitants au compostage depuis 2005. C'est donc aujourd'hui devenu un vrai "réflexe". D'après les commandes de composteurs enregistrées, au moins 20% des foyers du secteur compostent leurs déchets organiques.

La communauté de communes est chargée de la collecte et de la gestion des déchets ménagers (OM, tri, déchèteries). Elle est partenaire du programme local de prévention et de réduction des déchets.